



Haute Autorité  
pour la transparence  
de la vie publique

## L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Didier Migaud, elle se compose d'un collège de 13 membres et de plus de 70 d'agents de cultures professionnelles diverses.

Ils sont chargés de mettre en œuvre les principales missions de la Haute Autorité :

- contrôler et rendre publiques les déclarations de patrimoine et les déclarations d'intérêts des responsables publics afin de détecter tout enrichissement illicite et de prévenir les situations de conflits d'intérêts ;
- contrôler les mobilités professionnelles public-privé de certains responsables et agents publics sur les fonctions les plus sensibles ou exposées ;
- gérer le répertoire des représentants d'intérêts, qui fait connaître au grand public les actions de lobbying menées auprès des pouvoirs publics ;
- diffuser une culture de l'intégrité et conseiller les institutions et responsables publics, ainsi que les représentants d'intérêts, sur toute question déontologique.

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : [www.hatvp.fr](http://www.hatvp.fr)

## Offre d'emploi | Chargé(e) de contrôle des responsables publics

### Le poste

Le poste à pourvoir est situé au sein de la direction du contrôle des responsables publics, chargée du contrôle des déclarations déposées par les responsables publics.

Les agents de la direction ont pour missions principales de :

- procéder à l'analyse des déclarations de situation patrimoniale et des déclarations d'intérêts afin d'en vérifier l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité ;
- détecter les situations de conflits d'intérêts, en corrélation avec les autres sources d'informations disponibles et en lien avec la direction juridique et déontologie ;
- détecter des manquements aux devoirs de probité, comme des infractions pénales de droit économique et financier, en vue de signalements à l'autorité judiciaire. À cette fin, ils doivent :
  - ❖ procéder à des recherches dans les sources d'informations disponibles ; au sein de bases de données fiscales notamment, pour enrichir le contenu des dossiers des déclarants ;
  - ❖ mener les échanges avec les déclarants dans le cadre du contrôle de leurs déclarations : proposer une réponse qui, une fois validée par le secrétariat général, sera soumise aux membres du collège de la Haute Autorité ;
  - ❖ assurer le suivi des réponses aux signalements et réquisitions.

### Le profil du/de la candidat(e)

Le poste peut convenir à toute personne, disposant d'une formation en droit public ou d'une expérience dans le domaine du contrôle.

Le/la titulaire du poste doit disposer des qualités suivantes :

- capacités d'analyse et de synthèse ;
- rigueur, sens de l'organisation et de la méthode ;
- respect de l'absolue confidentialité des informations ;
- capacités à rechercher de l'information, parfois au moyen de plateformes de veille et d'outils de recherche web ;
- maîtrise des outils bureautiques ;
- aisance rédactionnelle ;
- sens du travail en équipe et qualités relationnelles ;
- savoir rendre compte de manière claire et synthétique.

### Identification du poste

**Catégorie** : A

**Quotité** : 100 %

**Prise de poste** : poste à pourvoir immédiatement

**Télétravail** : possible

**Modalités** : poste à pourvoir par voie de détachement sur contrat ou contrat de droit public, de trois ans renouvelables

**Lettre de motivation et CV** à adresser à l'attention du Président à l'adresse : [candidatures.hatvp@hatvp.fr](mailto:candidatures.hatvp@hatvp.fr)

**Localisation** : Paris, 2ème arrondissement